Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'État à l'économie SECO Direction de la promotion économique

Promotion de projets novateurs dans le domaine du tourisme au moyen d'Innotour et de la nouvelle politique régionale

Document d'information

Octobre 2019

1. Introduction

Innotour et la nouvelle politique régionale (NPR) sont des instruments complémentaires. Alors qu'Innotour soutient en priorité des projets d'envergure nationale, la NPR se focalise sur les régions. Cela étant, Innotour peut également soutenir des projets locaux et régionaux dans toute la Suisse s'ils ont un caractère exemplaire. Le présent document donne un aperçu de la pratique d'Innotour et de la NPR en matière de promotion et fait clairement état des différences entre les deux outils et de la manière d'exploiter les synergies.

Innotour et la NPR contribuent à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie touristique adoptée par le Conseil fédéral le 15 novembre 2017. Un des objectifs de cette stratégie concerne le renforcement de l'attrait de l'offre touristique. Comme plusieurs instruments de promotion de la Confédération peuvent intervenir, une étroite coordination est nécessaire. L'encouragement de projets dans le tourisme se fait principalement par le moyen d'Innotour (encouragement de l'innovation, de la coopération et de la professionnalisation dans le domaine du tourisme) et de la NPR.

La stratégie touristique prévoit en outre une allocation ciblée des fonds : « Les moyens financiers disponibles seront utilisés de façon ciblée [...]. Il s'agit de promouvoir des solutions intégrées dans le but d'exploiter les potentiels de synergie et les possibilités de coopération. La coordination entre les instruments de promotion sera optimisée pour favoriser les synergies et éviter les doublons. »

C'est dans cette optique que le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a élaboré le présent document.

2. Promotion de projets innovants dans le tourisme

La loi fédérale encourageant l'innovation, la coopération et la professionnalisation dans le domaine du tourisme (loi Innotour) permet à la Confédération de soutenir l'innovation et la coopération et de promouvoir le développement des connaissances, la formation et le perfectionnement professionnel ainsi que le transfert de savoir au niveau national.

La NPR, quant à elle, permet à la Confédération d'aider les régions de montagne, le milieu rural et les régions frontalières à surmonter les changements structurels. Ses priorités thématiques sont le tourisme et l'industrie, l'encouragement de l'innovation dans ces domaines étant au cœur de ses activités.

Innotour et NPR sont deux instruments complémentaires, qui poursuivent des buts similaires en utilisant des approches partiellement différentes. Alors qu'Innotour soutient en priorité des projets d'envergure nationale, la NPR se focalise sur les régions. Cela étant, ils se chevauchent sur certains points, comme le périmètre d'application. Innotour peut ainsi soutenir des projets locaux et régionaux dans toute la Suisse, à condition qu'ils aient valeur de modèle.

Le tableau ci-dessous donne aux acteurs du tourisme et aux porteurs de projet potentiels un aperçu des objectifs de l'encouragement, des conditions en vigueur et des ressources disponibles dans le cadre d'Innotour et de la NPR.

Tableau 1 : Aperçu des mesures d'encouragement de l'innovation d'Innotour et de la NPR

	Innotour	NPR	
Mandat d'encou- ragement	Encouragement de l'innovation, de la coopération et de la professionnalisation dans le domaine du tourisme	Encouragement de programmes et de projets novateurs et créateurs de valeur ajoutée visant à améliorer les conditionscadre pour les PME	
Principes d'en- couragement	Aide financière en tant que finance- ment initial	Aide financière en tant que financement initial	
	Projets planifiés et mis en œuvre à l'échelon interentreprises. Il n'est pas	Projets interentreprises et pré-concur- rentiels	
	possible d'accorder des subventions à une seule entreprise	Projets tournés vers l'exportation	
	Aide financière maximum : 50 % des coûts de projet imputables	Des prestations équivalentes des can- tons et une participation adéquate du porteur de projet sont exigées	
	Ensemble des contributions fédérales: maximum 50 % de la totalité des coûts du projet	Ensemble des contributions fédérales: maximum 50 % de la totalité des coûts du projet (conformément à la réglemen- tation cantonale)	
Champ d'applica- tion matériel /	Encouragement de projets poursuivant les objectifs suivants :	Encouragement de projets poursuivant les objectifs suivants :	
contenu de la promotion	 concevoir ou commercialiser de nouveaux produits ou mettre en place de nouveaux canaux de distribution améliorer la qualité des prestations existantes créer des structures d'organisation compétitives permettant un gain d'efficacité améliorer la formation et le perfectionnement 	 développer des produits et des modèles d'affaires encourager la coopération entre divers acteurs et prestataires, développer des réseaux optimiser les structures et les organisations promouvoir la qualification des acteurs régionaux et le transfert du savoir mettre sur pied des infrastructures axées sur la création de valeur 	
Type d'aide finan-	Contributions forfaitaires à fonds	Contributions forfaitaires à fonds perdu	
cière	perdu	Soutien à long terme des organismes de développement régional et des systèmes régionaux d'innovation (RIS)	
		Prêts remboursables en faveur d'infras- tructures axées sur la création de valeur	
Périmètre d'en- couragement	Toute la Suisse	Régions de montagne, milieu rural en général et régions frontalières	
Niveau d'engage-	Principalement projets nationaux	Projets régionaux, cantonaux, intercantonaux et transfrontaliers	
ment territorial	Les projets régionaux ou locaux ne sont soutenus que s'ils ont valeur de modèle pour un type de destination ou un segment touristique donné		

Critères d'exclusion	Pas de soutien aux infrastructures, aux mesures de nature purement publicitaire, ni à de simples manifestations Pas de subventions à une seule entreprise Pas de soutien à un projet dont le financement résiduel n'est pas déjà assuré en grande partie	En principe, pas de soutien aux projets qui bénéficient à une seule entreprise Soutien aux infrastructures seulement si elles sont axées sur la création de valeur. Les infrastructures soutenues doivent avoir un rôle moteur ou renforcer substantiellement un système de création de valeur Dans le secteur de l'hébergement, dans les établissements hôteliers, seules les infrastructures de séminaires, de remise en forme et de sport ouvertes au public sont soutenues Les cantons doivent disposer d'une stratégie à jour pour pouvoir encourager des remontées mécaniques
Niveau d'exécution (Confédération, canton, tiers)	Confédération (SECO)	La NPR est une tâche commune de la Confédération et des cantons : la mise en œuvre incombe aux cantons (sélection des projets, montant de la contribution, conditions) la Confédération (SECO) attribue aux cantons des montants forfaitaires pour quatre ans
Ressources fi- nancières 2020- 2023 (ordre de grandeur en francs suisses, par an)	7,5 millions de francs (à fonds perdu)	6,5 millions de francs (à fonds perdu) et 25,7 millions de francs (prêts) pour le tourisme (montants estimés sur la base des périodes précédentes) ¹

3. Complémentarité d'Innotour et de la NPR

Innotour et la NPR sont des instruments complémentaires, qui se chevauchent toutefois du point de vue du périmètre d'application.

Innotour soutient principalement les projets touristiques d'envergure nationale, c'est-à-dire les projets portés par des associations ou des sociétés actives à l'échelle du pays, ou des concepts ou offres pouvant être introduits ou mis en œuvre dans toute la Suisse. La NPR, quant à elle, intervient au niveau régional. Elle soutient principalement des projets portés par des acteurs locaux, régionaux, cantonaux ou intercantonaux. Le projet soutenu doit toujours avoir un impact au niveau régional ou suprarégional, même si le porteur de projet est un acteur local. Le tourisme est l'une des deux priorités thématiques de la NPR.

Le soutien de projets régionaux via Innotour également est essentiel, car dans le tourisme, de nombreuses initiatives voient le jour selon une approche ascendante, autrement dit ont une origine locale ou régionale. Comme ces projets, appelés projets modèles, doivent avoir un

¹ Pour toutes les priorités thématiques: 40 millions de francs (à fonds perdu) et 50 millions de francs (prêts) par an

caractère exemplaire à l'échelle du pays pour un type de destination ou un segment touristique donné, ils sont soumis à des exigences spécifiques.

Projets modèles régionaux, soutien d'Innotour

Les projets modèles régionaux ou locaux peuvent bénéficier d'un soutien d'Innotour s'ils ont valeur d'exemple à l'échelle du pays et, en tant que tels, favorisent l'émulation (processus d'imitation) et contribuent à renforcer la compétitivité de la place touristique suisse.

Un projet peut servir de modèle pour l'ensemble de la Suisse lorsqu'il introduit pour la première fois un produit ou un processus sur le marché suisse ou lorsqu'il prépare une telle introduction. Pour les projets qui adaptent des modèles étrangers (bonnes pratiques internationales), le requérant doit prouver que le projet fonctionne avec succès sur le marché d'un autre pays.

Les conditions propres à la région concernée doivent être prises en considération. L'évaluation du caractère exemplaire du projet tiendra compte du type de requérant, qu'il s'agisse d'une destination populaire tournée vers l'international, d'une ville ou d'une région privilégiant le tourisme extensif et dotée de peu d'infrastructures touristiques. L'important est que le projet concerné puisse servir de modèle à l'échelle du pays pour le type de destination ou le segment touristique en question.

Par ailleurs, les projets modèles régionaux et locaux doivent concorder avec les objectifs et stratégies cantonaux en matière de politique du tourisme. Le but est d'assurer qu'ils s'inscrivent dans les stratégies de développement cantonales, raison pour laquelle un avis du canton concerné doit être remis.

Le soutien des projets modèles permet également de faire profiter le plus grand nombre possible d'acteurs du tourisme des expériences réalisées avec des innovations probantes dont ils pourraient s'inspirer. Le SECO veille donc à ce que le savoir acquis dans le cadre de ces projets ne soit pas perdu, mais réutilisé dans d'autres projets (p. ex. relevant de la NPR) ou dans des applications et produits disponibles sur le marché. Pour ce faire, Innotour mise sur un transfert de savoir rapide et aussi large que possible. Le SECO a publié en 2018 une new-sletter Insight consacrée aux projets modèles régionaux² et organisé les premiers ateliers sur le transfert de savoir³ en 2019.

Innotour – exemple : Réseau vaudois des sites internet touristiques, Office du Tourisme du Canton de Vaud

Le projet « Réseau vaudois des sites internet touristiques » regroupe l'ensemble des sites internet des destinations touristiques du canton de Vaud. Les destinations vaudoises peuvent désormais compter sur des interfaces numériques innovantes pour coordonner la commercialisation de prestations touristiques sur les supports électroniques. Après son lancement, le projet modèle régional a été étendu à d'autres régions (p. ex. Union fribourgeoise du tourisme).

Un autre projet basé sur l'expérience du projet Innotour a été lancé dans l'Arc jurassien dans le cadre de la NPR.

² https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/Tourismuspolitik/Innotour/Newsletter_Insight.html
-> Insight 20, Projets modèles régionaux à vocation nationale.

 $^{^{3} \}underline{\text{ https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/Tourismuspolitik/Innotour/transfer-workshops.html} \\$

Projets régionaux, soutien de la NPR

Faire face au changement structurel dans le tourisme et améliorer la compétitivité des destinations constitue une priorité de la NPR. La Confédération et les cantons soutiennent les initiateurs de projet dans la conception et la mise en place de systèmes de valeur ajoutée qui permettent de créer des sources de revenus supplémentaires dans les régions visées par la NPR. Un projet peut, par exemple, viser à développer de nouveaux produits ou de nouvelles offres, inciter à la mise en œuvre de modèles d'affaires innovants ou encore créer des coopérations entre différents prestataires.

L'échange de savoir intensif entre les acteurs régionaux permet de transposer dans d'autres régions des idées de projets qui ont été couronnées de succès, et ce avec le soutien de la NPR.

NPR - exemple : mise en œuvre du projet « Mountainbike Zentralschweiz »

Grâce à une offre globale et coordonnée, la région de Lucerne et du lac des Quatre-Cantons a pour but de devenir l'une des destinations les plus attrayantes et variées pour les cyclistes. Les intérêts des prestataires et des régions touristiques sont au cœur des activités proposées. Une collaboration renforcée doit permettre d'augmenter la compétitivité.

Les régions de Suisse centrale exploitent le potentiel du VTT en alliant leurs forces pour proposer aux touristes une offre d'été attrayante. Cette offre est intégrée au portail touristique de la Suisse centrale, ce qui permet une consultation et une réservation en ligne.

Projets soutenus tant par Innotour que par la NPR

Exceptionnellement, certains projets peuvent être soutenus par les deux instruments. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- 1. le projet doit satisfaire les principes d'encouragement d'Innotour et de la NPR et entrer dans le champ d'application matériel des deux instruments ;
- 2. le volume du projet est réparti en fonction des intérêts en jeu et des instruments d'encouragement, conformément à la loi du 5 octobre 1990 sur les subventions (art. 12)⁴. La répartition des intérêts en jeu est confiée au porteur de projet. Innotour et la NPR posent comme condition que le projet soit scindé en projets partiels du point de vue du contenu et/ou de la durée :
- 3. les contributions d'Innotour et de la NPR (contribution de la Confédération) ne peuvent pas excéder 50 % du volume du projet ;
- 4. afin de garantir la transparence dans le financement du projet soutenu conjointement, le SECO et les services cantonaux chargés de la NPR s'informent réciproquement des contributions octroyées et des charges associées.

⁴ Cf. loi sur le	s subventions	(RS 616.1).	

Cofinancement Innotour/NPR - exemple: « Spielerlebnis Walensee »

Le projet met en réseau six places de jeux thématiques nouvellement créées autour du lac Walen avec l'aide de la compagnie de navigation du lac Walen. Les six places de jeux suivent le fil conducteur de l'histoire "Mara et le secret du lac Walen" et un jeu de piste relie d'avantage les différents terrains de jeux. Ainsi, un puzzle cohérent a été créé à partir d'attractions indépendantes et permet de proposer une offre globale innovante.

En intégrant la restauration et l'hôtellerie régionales dans le projet, l'offre touristique est élargie et des prestataires de services additionnels ont l'opportunité de s'y investir. L'élaboration et la mise en œuvre d'un concept correspondant ont été soutenues par la NPR (Confédération et le canton de Saint-Gall).

Dans un deuxième temps, l'accent est mis sur la gestion des produits et leur développement. L'objectif est d'assurer la durée de vie du produit et donc la réussite à moyen terme du projet. Grâce à la répartition consciente des tâches entre les parties prenantes et à la création d'un environnement inspirant sous la forme d'un espace de travail commun pour les prestataires de services (espace de coworking), le projet adopte une approche modèle. Pour cette raison, cette étape du projet est soutenue comme un projet modèle régional dans le cadre d'Innotour.

4. Contacts

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Politique du tourisme Holzikofenweg 36 3003 Berne Tél. 058 462 27 58 tourismus@seco.admin.ch

Politique régionale et d'organisation du territoire Holzikofenweg 36 3003 Berne Tél. 058 462 28 73 info.dsre@seco.admin.ch

Services cantonaux chargés de la NPR

Le lien ci-dessous fournit les coordonnées des services cantonaux chargés de la NPR. Veuillez sélectionner les filtres « Cantons », puis « Responsables NPR / Offices NPR cantonaux » dans le masque de recherche.

https://regiosuisse.ch/fr/adresses?contactGroupProjects=4&contactGroups=17